

## Un développement accru

### Résumé

La pauvreté est une réalité avec laquelle doivent composer quotidiennement la majorité des Afghans. Toutefois l'aide au développement en Afghanistan se résume trop souvent à une question de sécurité – « gagner la confiance et le cœur de la population » à court terme pour des objectifs militaires. Cela nuit à ce que devraient être les principaux buts du Canada en matière d'aide au développement en Afghanistan – la réduction de la pauvreté et l'appui à la bonne gouvernance partout au pays.

### Contexte

Le Canada s'est engagé à verser 1,2 milliard de dollars entre 2001 et 2011 pour le développement et la reconstruction de l'Afghanistan. C'est l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui acheminera la plupart de ces fonds qui seront dépensés sous forme d'Aide publique au développement (APD). En vertu des actuels règlements de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les forces militaires ne peuvent utiliser l'APD pour mener à bien des objectifs militaires. Il faut attribuer l'aide au développement conformément aux réels besoins et non à des exigences politiques ou à des objectifs militaires.

Le gouvernement du Canada estime avoir dépensé 600 millions de dollars en aide au développement pour l'Afghanistan entre 2001 et le 31 mars 2007. En février dernier, le premier ministre Stephen Harper a promis 200 millions de plus cette année pour le développement et la reconstruction en Afghanistan. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) acheminera 50 millions de dollars pour des projets de lutte contre les stupéfiants et de maintien de l'ordre et l'ACDI enverra les 150 millions restants.

### L'enjeu

La pauvreté est une réalité omniprésente de la vie quotidienne en Afghanistan. Il s'avère difficiles d'établir les statistiques, mais l'Afghanistan se classe au 174<sup>e</sup> rang sur 178 pays d'après l'indice du développement humain du PNUD. La pauvreté en Afghanistan n'est pas qu'une question de revenu. L'inégalité d'accès aux biens et aux services sociaux, la mauvaise santé et la malnutrition, l'accès limité à l'éducation, les déplacements, la vulnérabilité aux désastres naturels tels que les inondations et la sécheresse, l'inégalité entre les sexes, les conflits et la marginalisation politique contribuent tous à aggraver la pauvreté. Les populations de la région du sud souffrent aussi de l'augmentation de la violence entre les forces de la FIAS/OEF et les forces anti-gouvernement et anti-talibans. La violence empêche que l'aide humanitaire vitale se rende sur place et freine les projets de développement dont la population a grand besoin.

Le centre et le nord du pays sont relativement plus stables, bien que les talibans et d'autres lancent encore de violentes attaques. Les niveaux de pauvreté sont extrêmes. La plupart des organisations non gouvernementales canadiennes travaillent dans le

centre et le nord du pays, où leurs projets de développement se concentrent sur l'alphabétisation et l'éducation, l'amélioration des moyens de subsistance et la génération de revenus, la santé et l'hygiène et le soutien aux veuves et l'autonomisation des femmes. Il est crucial que des projets de développement efficace de la sorte se poursuivent dans la vie quotidienne des Afghans de ces régions, car ils sont un pas essentiel vers la réduction de la pauvreté dans tout le pays. Les organisations membres du CCCI demandent au gouvernement de concentrer l'APD consacrée à l'Afghanistan précisément sur l'élimination de la pauvreté et la bonne gouvernance. Il lui incombe également d'accorder la priorité au travail d'autonomisation des citoyens les plus vulnérables, notamment les femmes, les personnes déplacées, les veuves, les personnes âgées et les handicapés.

La réussite en matière de réduction de la pauvreté et de développement chez les populations afghanes relève du défi, mais elle est indispensable à la paix et à la stabilité à long terme. Malheureusement, les impératifs politiques et les objectifs militaires fixés par les bailleurs de fonds ont trop souvent servi à dicter l'aide au développement en Afghanistan. Non seulement une telle façon de définir l'aide au développement est-elle contraire à l'éthique, mais elle s'est avérée inefficace. Les Afghans ont vu des intervenants étrangers ayant des motifs militaires inavoués aller et venir au cours des 30 dernières années – ils ont vu les Soviétiques construire des routes et des tours électriques à des fins militaires, au nom du développement. Les avantages leur ont échappé. Après des décennies de guerre, l'Afghanistan a besoin d'une aide au développement véritable et efficace. Le Canada doit faire en sorte que son aide en soit ainsi.

### Qu'est-ce que l'optimisation de l'aide ?

Optimiser l'aide signifie

- mettre l'accent sur la réduction de la pauvreté et offrir une aide de manière à ne pas causer de tort à la population locale ou à ne pas la placer en position de risque d'être prise pour cible en période de conflit;
- fixer des priorités à moyen et à long terme conformément aux besoins manifestes des personnes qui vivent dans la pauvreté;
- appliquer le principe voulant que les stratégies de développement soient prises en charge localement et non déterminées par des bailleurs de fonds tels que le Canada – voilà le fondement de l'efficacité et de la viabilité;
- se concentrer sur le renforcement des capacités locales en matière de viabilité et d'autonomie;
- rendre les bailleurs de fonds et les gouvernements responsables des résultats et réclamer une consultation avec les intervenants nationaux et internationaux.

### **Recommandations**

- Le Canada doit prendre les devants afin de garantir que les actions des forces internationales et les objectifs politiques et militaires de grande envergure ne nuisent pas au travail humanitaire et aux objectifs de développement en matière de réduction de la pauvreté et d'appui à la bonne gouvernance.

- Pour que l'aide soit efficace, l'ACDI doit s'assurer que les sociétés civiles canadiennes et afghanes ont la priorité. L'ACDI doit donc miser sur la prise en charge locale, particulièrement celle au service des intérêts des femmes.
- Le gouvernement canadien doit prendre les devants pour s'assurer que les organismes d'aide humanitaire réussissent à rejoindre et soutenir les populations vulnérables.
- Le Canada devrait adopter le projet de loi C-293 puisqu'il définit un mandat clair pour l'APD du Canada et pour l'ACDI en faisant de l'élimination de la pauvreté le point de mire exclusif de l'APD.
- Le Canada doit s'engager à augmenter son APD afin d'atteindre la cible des Nations Unies, soit 0,7 % de son RNB, d'ici dix ans. Une APD accrue permettra à l'ACDI d'établir un équilibre entre ses engagements essentiels à l'égard du développement afghan et l'obligation du Canada de réduire la pauvreté dans d'autres pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne.